



Le CLUB CONVAINCRE DU RHONE

vous invite au forum du 12 décembre 2023

L'accueil des personnes déplacées du fait de crises, illustration par l'accès à l'emploi

Animé par Michel Weil

avec Pierre ROBILLARD

Président de la section Europe et International du CESER d'Auvergne Rhône Alpes,

Si chez les Grecs anciens , l'hospitalité était un devoir sacré, l'entrée durable des étrangers en France divise la population entre ceux qui sont pour le devoir humanitaire mais aussi le droit d'asile et ceux dont le souci est de préserver l'identité nationale. Quand ces étrangers sont sur le territoire français, en quoi aident-ils au déficit démographique de notre pays et aux besoins de main d'œuvre dans les entreprises ?

Selon l'INSEE en 2021 les étrangers vivant en France s'élèvent à 5,2 millions de personnes soit 7,7% de la population totale, nous sommes loin du grand remplacement prédit par certains et 3 173 900 immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) sont actifs sur les 29 345 800 travailleurs de notre pays recensés en 2020 donc une personne active sur 10 est immigrée.

Devons-nous considérer qu'une personne légalement présente sur le territoire doit avoir le droit de travailler sans restriction, alors que 97,7% des demandeurs d'asile ont une interdiction de travailler. Dans une période de pénurie de main d'œuvre, l'octroi automatique d'une autorisation de travail, sans délai, à tous les demandeurs d'asile, quel que soit leur pays d'origine n'est-elle pas une solution ?

Concernant les conditions d'entrée et de séjour, sous couvert de protéger l'ordre public ou de lutter contre l'immigration irrégulière, les dispositions prévues dans le projet de loi sur l'immigration sont liberticides. Supprimer la protection contre l'éloignement d'un étranger malade ou permettre le retrait ou le non renouvellement d'un titre de séjour, en cas de rupture de la vie commune, constituent une forme de double peine. Il en est de même pour toute réforme du droit d'asile qui aboutirait à un affaiblissement des possibilités de recours des demandeurs d'asile.

Nous avons commencé à travailler ce sujet au moment du début de la crise ukrainienne. Les Ukrainiens ont bénéficié d'un droit spécial qui leur permet de travailler tout de suite. Alors qu'ils n'ont qu'une idée, rentrer chez eux. Les autres migrants qui veulent rester n'ont aucun droit. En pâtit l'économie française en particulier dans les métiers en tension qui ont toujours existé. Tourisme, agriculture, bâtiment en font partie.

Nous avons cherché à voir ce qui fonctionnait le plus mal. Notre rapport a été présenté au CESER et doit être publié dans peu de temps. Dans le débat nous avons compris les problématiques des

employeurs et les avons convaincus qu'ils avaient besoin d'un statut de migrants au travail pour répondre à leur demande. Un conseiller sur 35 a refusé de voter ce rapport. Nous avons eu la deuxième coïncidence de présenter le rapport le jour de la présentation de la loi migration au Sénat. Le rejet du texte à l'Assemblée n'est probablement pas une bonne nouvelle. Tout notre travail a cherché à lutter contre les idées reçues : le retour à l'Assemblée du futur projet de loi risque de l'éloigner de nos préconisations..

Nous avons lutté contre les deux idées reçues qui sont présentes à l'Assemblée Nationale. L'Aide Médicale d'Etat prétendument chère (0,5% des dépenses) est en réalité un bouclier contre le développement de maladies épidémiques venant de l'étranger. Cette aide n'a jamais couvert une opération d'esthétique. Autre idée reçue : l'appel d'air si on régularise les sans papiers. Les études montrent que c'est un mythe. Une étude internationale montre qu'en réalité les déterminants de la migration sont l'existence d'une diaspora et l'accès au travail et pas du tout les aides sociales. Ils veulent travailler pour renvoyer de l'argent au pays.

Première préconisation : informer les gens

Sensibiliser, informer donner des chiffres, dire de quoi on parle. Les discours politiques de l'extrême ne reposent sur rien mais ils flattent les instincts primaires. En 2021, 5,2 Millions de personnes étrangers vivent en France. Un travailleur sur dix est immigré. Quand la population est intégrée par le travail, cela se passe bien. Des problèmes peuvent arriver si la concentration devient trop forte. Le desserrement est une solution. Cela se fait au niveau européen : Lampedusa en est l'exemple phare.

Deuxième préconisation : favoriser l'accès à l'emploi stable

Favoriser l'accès à l'emploi des travailleurs en situation irrégulière. Faciliter l'intégration en particulier des mineurs comme le dispositif Hope à Clermont Ferrand. Une circulaire de 2012 donne la possibilité au préfet de régulariser de manière discrétionnaire les sans papier. La Préfète de notre région n'y est guère prête et son ministre ne l'y incite pas. A ce jour des mineurs formés en CFA peuvent être exclus au moment de leur arrivée à 18 ans, même si la formation est en cours. Nous demandons que les CFA aient une dérogation sur ces mineurs isolés.

Troisième préconisation : accompagnement des employeurs

La bonne volonté ne suffit pas. Nous proposons un service régional pour les aider à les recruter et les intégrer. Déclarer à la préfecture un employé sans papier est illicite : il s'auto dénonce. Nous cherchons à lever ce dilemme. La procédure est complexe. Il faut fournir des feuilles de paye qui sont souvent faites sur une fausse identité qui a de vrais papiers. L'employeur peut avec ce faux nom faire une fiche de paye. Les partenaires sociaux pourraient intervenir auprès des entreprises pour aider à cette intégration au travail.

Quatrième préconisation : favoriser l'emploi par la valorisation des compétences

Généralement les migrants ont des compétences qui ne sont pas reconnues dans notre pays. Faisons leur bénéficier de notre système de valorisation des compétences. Donnons leur une formation linguistique. L'intégration sociale et la sécurité au travail pour comprendre les instructions en bénéficieront.

Cinquième préconisation : sensibiliser sur les parcours des migrants

Des films sortent sur ce sujet. Ce point a aussi été voté à la quasi unanimité. Ce qui choque est ce que les médias et la droite montent en épingle, des cas particuliers qu'ils font passer pour des cas généraux. Les faits divers attisent les inquiétudes. L'exemple de l'attentat au couteau de Romans est remarquable

Quelle est la suite de ce rapport ?

Le CESER a un système de suivi des préconisations par le Conseil régional puis la société civile. Nous avons travaillé avec le CESER Centre Val de Loire. C'est un peu tôt pour répondre.

Merci pour ce travail de plaidoyer pour changer le regard de nos citoyens sur ce phénomène et sur ce que vivent les migrants.

Les associations d'aide aux migrants ont le souci d'essayer comme le Pacte du Pouvoir de Vivre sur la réalité des situations quotidiennes. L'intégration par le travail est un levier essentiel. Le système actuel de devoir prouver que les migrants ont fait des trucs illégaux est incroyable. L'expérience des associations montre que ce qui marche est l'action globale. Si l'objectif est l'intégration, il faut une approche globale. Ainsi le logement : comment articuler logement et travail. La distance entre les deux peut empêcher l'intégration par le travail.

La sécurisation des employeurs est un point essentielle. Comment ? Beaucoup de choses se jouent dans le réseau, le local. Ce qui marche pour l'emploi, ce sont les réseaux très locaux. Je ne crois pas à un organisme régional.

Nous avons fait venir la personne qui s'occupe du programme Hope (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi) et de l'AFPA dans l'Ain. Les métiers en tension sont multiples car les exemples foisonnent.

Des secteurs comme l'hôtellerie restauration sont en tension depuis 20 ans, le bâtiment l'est aussi depuis longtemps. L'agriculture aussi avec ses emplois très précaires. Ces trois secteurs ont cette précarité en commun. Au niveau européen, on parle d'aller chercher des compétences dans des pays tiers. Les syndicats demandent plutôt d'améliorer les conditions de travail. Les pays scandinaves sont sur des positions assez dures sur ce point. Ils exigent d'améliorer d'abord les conditions de travail : le faire est plus important que d'aller chercher ailleurs de la main d'œuvre qui les acceptera.

Dans le sud de l'Europe, l'idée de regarder car ils ne savent pas comment faire.

Le pacte pour la migration est en cours de signature à Bruxelles par les forces qui le refuse en France. Ce pacte ne parle que des demandeurs d'asile. Il semblerait qu'au conseil de cette semaine, l'accord peut se faire. En même temps le projet de loi prévoyait des reconnaissances pour les métiers en tension. Les députés refusent le débat et laissent l'hypocrisie continuer.

Les patrons ont objectivement ces besoins de main d'œuvre et ne peuvent pas politiquement contrer LR. Enfin le ministère de l'intérieur reconnaît qu'il y a 600 000 à 900 000 personnes sans papier en France dont au moins la moitié ne sont pas des travailleurs. Il n'y a pas plus de 200 000 d'entre eux au travail. Cette faible proportion s'explique par le fait que les entreprises refusent de prendre les risques d'amendes très importantes. Le besoin de main d'œuvre est manifeste.

25 % de la population des grands parents non nés en France. C'est bien plus que la moyenne. Le sentiment d'envahissement est peut être issu de ce chiffre bien plus important que le nombre d'étrangers. Le sentiment de déclassement des campagne, petites villes et zones périurbaines conduit à la crainte de se retrouver comme les migrants. Il convient de s'occuper de ce sentiment plus que de la description des parcours de migrants qui ajouteront à la peur.

L'évolution démographique en Europe ne doit pas être oubliée. L'Europe perd des habitants, beaucoup en Allemagne et Italie. Moins en France. Même Orban fait entrer des migrants Thaïlandais.

La peur de perdre du pouvoir d'achat, de déclassement explique le succès de l'extrême droite.

Dans les années 60, les villes industrielles ont su accueillir une proportion très importantes de migrants. Pourquoi, ne sait-on plus faire ?

La migration de travail s'est arrêtée en France en 1974. On allait chercher des cars entiers de travailleurs à l'étranger.

Tout notre système social repose sur une population active stable, sûrement pas en baisse.

L'Europe compte proposer des séjours à durée déterminée sans leur famille. Cela se fait dans certaines entreprises.

Dans mon village, la moitié des gens partaient en France ou Allemagne et s'installaient rapidement. Par contre ils allaient en Suisse de manière plus saisonnière.

Une conclusion sur les revendications à porter : ce sont les ministres de l'intérieur qui parlent migrations. Il est indispensable que cela deviennent un sujet interministériel. La première mouture de la loi migrations était partagée avec le ministre du travail.

Ce qui crée le plus de dépendance est la maîtrise de la langue au-delà des complexités administratives. Les cours donnés par l'IFRI de 200 heures sont difficiles à suivre. Ceux qui travaillent progressent sur le langage quotidien. Les femmes à la maison ne pratiquent jamais.

L'approche globale est essentielle. La socialisation des enfants est compliquée. Les centres de lutte contre l'illettrisme ne savent pas répondre aux migrants avec des parcours variés. Très vite, les échecs scolaires arrive, l'échec social dans la rue...tout suit. Il faut une offre diversifiée.

La suppression de nombreux dispositifs par Wauquiez est une catastrophe et aggrave la situation. Les différences culturelles sont variées et peuvent mettre de forts obstacles.

Une approche globale est utile. Ne pas le faire ouvre la voie au Rassemblement National.

L'approche globale coûte moins d'argent que de ne pas tenir compte de cette globalité. J'ai eu la chance d'avoir un instituteur qui m'a soutenu. Réussir l'intégration c'est faire de nombreuses économies.

Cela fait 400 ans que la Place du Pont concentre les migrants. Le passage à Lyon était limité, c'était la frontière du Dauphiné. Les populations ont changé au fil des siècles mais elle garde son rôle.

En 1981, Mitterrand a régularisé beaucoup de monde sous réserve de dossiers à remplir. Une volonté politique permet d'avancer.

Dans les médias, les exemples de métiers en tension donnés sont des commis de cuisine. Il y a le même phénomène dans le soin aux personnes. Il serait intéressant que le CESER explique les idées reçues dans ce domaine. Les évolutions dans le temps sont à afficher pour éviter les rumeurs. Les amalgames véhiculés par les médias sont forts.

L'hypocrisie actuelle est forte. Pour un patron, oser prendre des risques dans ce marécage est difficile, cela ne peut venir de tout le monde. Ces informations permettent de discuter sérieusement et de voir combien l'approche globale et objective est importante.

Le discours sur les valeurs ne suffit pas : il faut des actes et répondre aux inquiétudes.

La prochaine mandature du CESER continuera de prendre ce sujet. Informer, diffuser des données vérifiables.

Travaillons au niveau des institutions, des lois... Pour le moment, cela n'incite pas à l'optimisme. Par contre en milieu rural ou périurbain, il faut veiller à ne pas avoir de concentration. Une intégration pour chaque membre de la famille passe par des idées simples. Une aide à passer le permis de conduite donnée lorsque le permis est passé est inutile, une prime culture aux seuls enfants en primaire.. La stratégie du terrain fonctionne.

Quelles sont les propositions de la gauche ? Qu'elles parlent de travail, d'éducation, d'intégration.

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €
à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>*